



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Ville de Bruxelles
Département Urbanisme
Section Autorisations
Madame Vanessa Mosquera
Directrice
Rue des Halles, 4
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 20/02/2023

N/Réf. : BXL20717_704_PU
Gest. : XX/XX
V/Réf. : G1336/2021
Corr: De Jaegher Fanny
NOVA : 04/XFD/1825857

BRUXELLES. Rue du Grand Cerf, 16
(= Zone de protection de l'Hôtel de Merode-Westerloo et du Palais Egmont)
PERMIS D'URBANISME : modifier la devanture commerciale
(mise en conformité)

Avis de la CRMS

Madame la Directrice,

En réponse à votre courrier du 08/02/2023, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 15/02/2023, concernant la demande sous rubrique.



Localisation du bien (© Brugis)



Situation de droit et état existant de la façade (documents joints à la demande)

Les transformations apportées à la devanture commerciale sont sans impact négatif sur les perspectives vers et depuis les biens classés situés à proximité et n'appellent pas de remarques d'ordre patrimonial. La CRMS n'émet donc pas de remarques sur le projet.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments distingués.


G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe


C. FRISQUE
Président

c.c. : tjacobs@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; gvandebrouck@urban.brussels ; pjelli@urban.brussels ; dsourbi@urban.brussels ; bannegarn@urban.brussels ; fanny.dejaegher@brucity.be ; commissionconcertation.urbanisme@brucity.be ; opp.patrimoine@brucity.be ; crms@urban.brussels ; urban_avis.advises@urban.brussels ; urb.accueil@brucity.be ; urb.pu-sv@brucity.be ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels